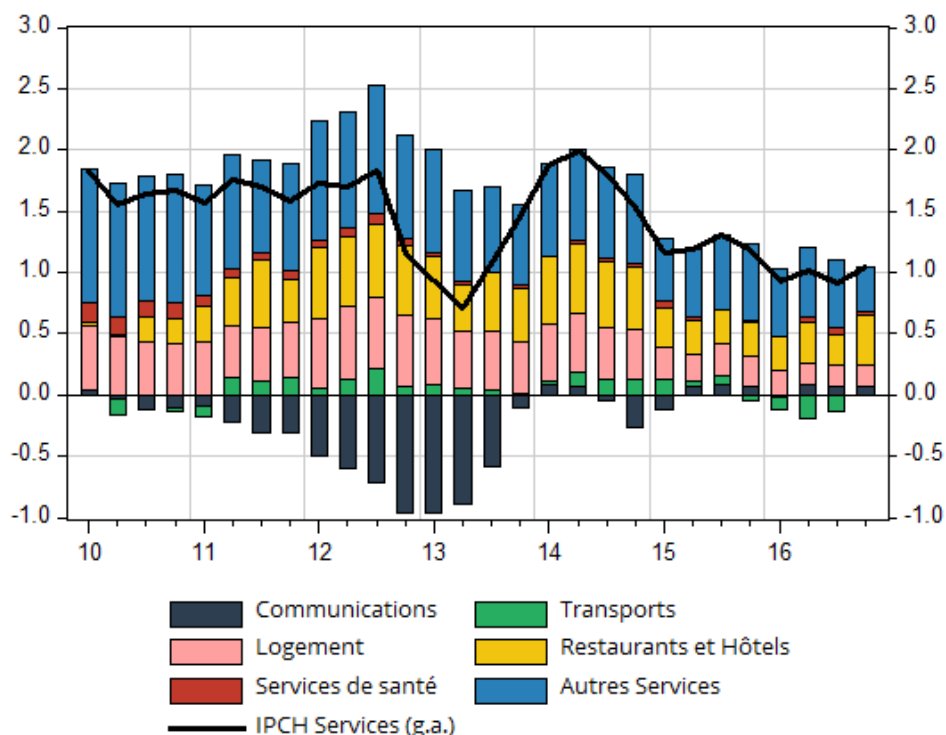


Prix des services en France et prix du pétrole

Par Louis de Charsonville et [Caroline Jardet](#)

L'inflation des services en France s'est établie à 1,0% en 2016, un niveau nettement inférieur à sa moyenne de 1999 à 2015 (environ 2%). Ce billet explore par quels mécanismes la chute des prix du pétrole et la baisse de l'inflation totale ont contribué à ralentir les prix des services depuis mi-2014. L'analyse de ces interactions suggère une remontée de l'inflation des services, après 2017, vers 2%.

Graphique 1 : Diminution de l'inflation des services et de plusieurs de ses composantes



Contributions au glissement annuel de la moyenne trimestrielle de la composante « services » de l'Indice de Prix à la Consommation Harmonisé.

Source : INSEE, calculs des auteurs

La composante « services » de l'Indice de Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH)¹ représente 44% de l'indice total. Elle regroupe l'ensemble des services aux ménages, soit des services aussi divers que ceux concernant les transports, les communications, le loyer, la santé, la restauration, etc.

¹ Pour l'IPCH, voir la [définition de l'Insee](#)

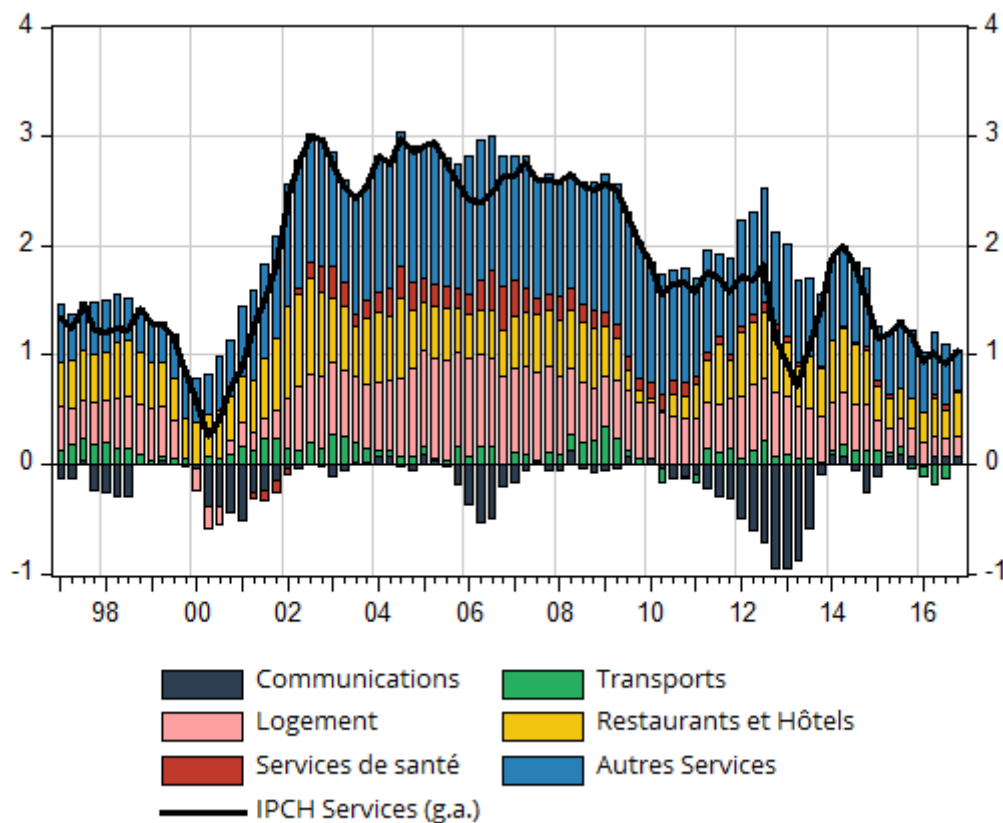
En moyenne annuelle, l'inflation du prix des services s'est établie à 1,0% en 2016, après 1,2% en 2015. En février 2017, elle atteint à peine à 1,1% en glissement annuel. Ce rythme de croissance reste nettement inférieur à sa moyenne d'environ 2% observée entre 1999 et 2015.

Le ralentissement affecte la majorité des composantes des prix des services

Deux périodes de très faible inflation des services ont déjà été observées au cours des vingt dernières années : (i) en 2000, l'inflation des services atteignait seulement 0,6% (après 1,2% en 1999) ; (ii) en 2013, elle chutait à 1,0%, principalement en raison de la baisse des prix des communications, consécutive à l'entrée de nouveaux opérateurs sur le marché de la téléphonie mobile en 2012.

La situation actuelle est différente de celle de 2013 du fait d'un ralentissement des prix généralisé à plusieurs sous-composantes de l'IPCH « services » et non à la seule baisse des prix des communications. Le graphique 2 reporte les contributions à l'inflation de l'IPCH « services » des six « sous-composantes » de l'indice. Comparant les évolutions de 2012 à celles de 2016, pour ne pas prendre comme point de comparaison initial l'année 2014 marquée par la hausse de la TVA ni l'année 2013 en raison de la baisse des prix des communications, on observe un fort ralentissement des prix dans trois catégories sur six : « logements » ; « transports » ; et « autres services » qui regroupent les réparations, le nettoyage, les coiffeurs, etc. En effet, entre 2012T1 et 2016T4, l'inflation des prix des services baisse de 0,7 point de pourcentage (pp). Le recul de l'inflation de ces trois postes contribue pour -1,1 pp à cette baisse.

Graphique 2 : Diminution de l'inflation des services et de plusieurs de ses composantes



Contributions au glissement annuel de la moyenne trimestrielle de la composante « services » de l'Indice de Prix à la Consommation Harmonisé. Source : INSEE, calculs des auteurs

Quel lien avec la baisse des prix du pétrole ?

Depuis mi-2014, le prix du baril de pétrole brut a été divisé par deux. Malgré une légère remontée depuis début 2016, le prix du baril reste encore bas. Par quels mécanismes ces chocs pétroliers se transmettent-ils aux prix des services ?

- *Un impact direct sur les prix des transports :*

Cet impact direct sur la sous-composante « transports » est visible sur le graphique 1, où sa contribution à l'inflation des services devient négative dès fin 2015. Le poste « transports » inclut notamment le secteur aérien (40% de ce poste et 2% de l'ensemble des services) dont les tarifs sont liés aux prix du pétrole, avec un décalage d'un peu plus d'un an.

- *Un impact indirect via la baisse de l'inflation totale :*

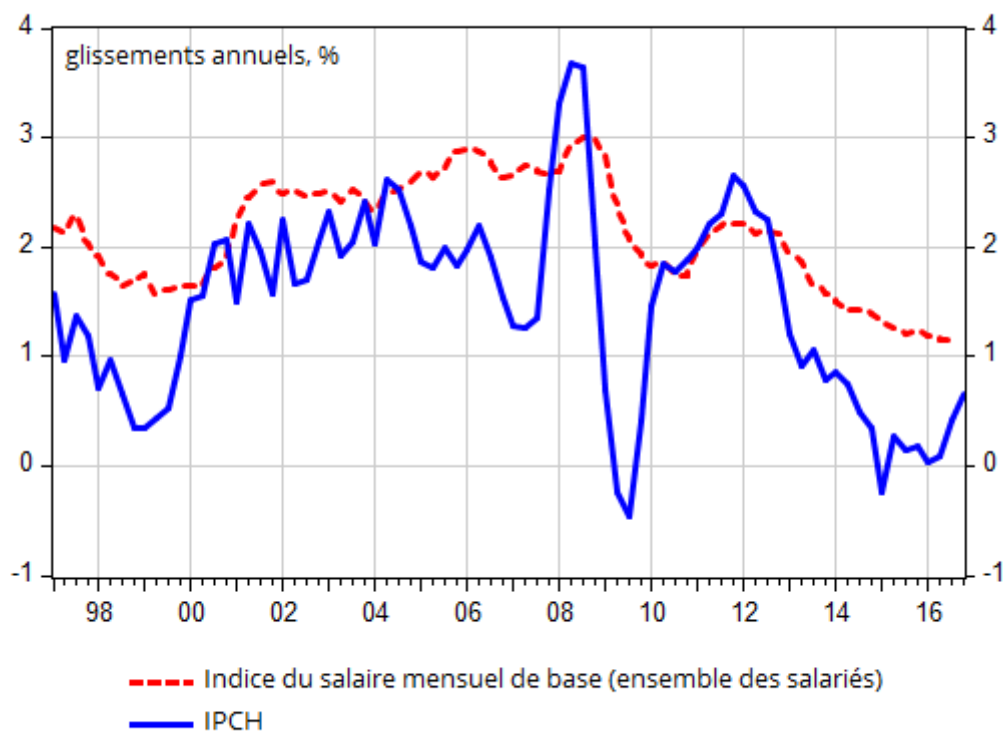
Le ralentissement puis la baisse du prix du pétrole ont contribué à la baisse de l'inflation totale ([encadré 3, projections économiques, juin 2016](#)). En outre, la décélération puis la baisse des prix des importations hors énergie ont également favorisé la désinflation en

pesant notamment sur les prix des produits manufacturés. L'inflation totale s'établissait à 0,1% en 2015 et à 0,3% en 2016.

La baisse de l'inflation totale affecte les prix des services via deux canaux :

- d'une part, la désinflation se répercute sur les loyers via l'Indice de Référence des Loyers (IRL). L'IRL fixe le plafond de la revalorisation annuelle des loyers par les propriétaires. L'IRL étant indexé sur l'inflation totale (hors tabac et loyers) de l'année précédente, la baisse de l'inflation au cours des dernières années a entraîné celle de l'inflation des loyers ;
- d'autre part, dans un contexte de chômage élevé, la baisse de l'inflation a favorisé un ralentissement des salaires. Un lien étroit existe entre inflation et coût salarial, décrit sous l'appellation de « boucle prix-salaires » (voir graphique 3). La baisse de l'inflation salariale affecte prioritairement les composantes sectorielles les plus intensives en main d'œuvre, c'est-à-dire les postes « restauration et hôtels » et « autres services ».

Graphique 3 : Inflation totale et inflation salariale



Source : INSEE/DARES, calcul des auteurs

Outre la baisse de l'inflation totale, depuis 2014, deux mesures ont, sans doute, contribué au ralentissement du coût du travail. Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), versé à partir du début 2014, a pu conduire à une baisse du coût du travail via l'effet induit par les subventions à la production. Il en est de même pour la baisse des cotisations

patronales mise en place par le Pacte de Responsabilité et de Solidarité (PRS) à partir du début 2015. La baisse du coût du travail aurait ensuite entraîné une modération des prix des services.

Vers une remontée de l'inflation des services à l'horizon 2019

Selon une mise à jour [des projections économiques de la Banque de France](#), l'inflation des services se redresserait à l'horizon 2019.

Sous l'hypothèse d'une remontée des prix du pétrole, ceux-ci devraient cesser de peser négativement sur l'inflation totale et en particulier sur l'inflation des prix des transports. L'inflation des prix de services intensifs en main d'œuvre serait portée par le redressement progressif des salaires et l'amélioration des conditions macroéconomiques. Enfin, dans un contexte d'inflation plus forte, les loyers devraient de nouveau accélérer.

Sous ces conditions, l'inflation des services pourrait rester faible en 2017, mais atteindrait 1,8% en 2018 et 2,0% en 2019.